



ÉNERGIE LOGICIELS LOISIRS

DOSSIER

100 français leaders mondiaux

p. 54

L'insolent triomphe de Décathlon

p. 36

Exclusif : le futur Airbus de Sarkozy

p. 86

TARIFS, CRÉDITS, PLACEMENTS, PRATIQUES COMMERCIALES ABUSIVES...
LE PREMIER BANC D'ESSAI DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE

BANQUES

p. 108

Les sérieuses et celles qui nous roulent encore



Zoom sur les embauches de diplômés dans le secteur public en 2009

Et si vous deveniez fonctionnaire ?

p. 90

BEL : 3,70 € - CH : 6,50 FS - CAN : 7,25 \$C - D : 5 € - ESP : 4,50 € - GR : 4,50 € - ITA : 4,50 € - LUX : 3,70 € - PORT. CONT. : 4,50 € - DOM : 5,20 € - Maroc : 35 DH - Tunisie : 3 900 DTU - Zone CFA Avion : 4 700 CFA - Zone CFP Avion : 1 300 CFP



Le crédit aux PME

A en croire les banquiers, le robinet des prêts serait de nouveau grand ouvert pour les sociétés. Bien vrai ce mensonge ?

On ne peut pas dire que ce soit la grande forme, chez Vecteur Santé. Voilà des mois que ce fabricant de compléments alimentaires cherche en vain 150 000 euros pour colmater les brèches de sa trésorerie. Ses ventes ont beau avoir progressé de 10% depuis l'année dernière, son banquier (Fortis) refuse de les

lui prêter et la Caisse d'épargne, où il possède un autre compte, n'est guère plus conciliante. Quant à la BNP, elle a bien accepté de l'aider, mais à condition qu'il lui transfère son contrat d'affacturage (qui permet de récupérer du cash en revendissant les créances de ses clients). «J'ai refusé, car je me suis aperçu que cette opération allait me coûter aussi cher que le montant total du prêt!», s'of-

fusque le directeur financier. S'il ne trouve pas rapidement une solution, sa société risque la cessation de paiement.

Sacrés banquiers! Avant la crise, ils n'étaient déjà pas très généreux avec les PME. Mais, depuis qu'on a découvert des milliards de créances pourries dans leurs bilans, leur pingrerie confine à la caricature. Bien entendu, tous affirment haut et fort que la baisse actuelle des octrois de crédits (-8,5% sur un an en février, selon la Banque de France) est la simple conséquence de la faiblesse de la demande, et donc de la récession. Mais les piles de

dossiers qui s'amoncellent dans les bureaux de l'Association d'aide contre les abus bancaires (Aacab) et l'allongement de la liste des dépôts de bilan dans l'Hexagone (+21% en glissement annuel au premier trimestre) témoignent du contraire. «Près d'une défaillance sur trois pourrait probablement être évitée si les banques soutenaient leurs clients», s'agace Jean-Jacques Defaix, le président de l'Aacab.

Certes, la mise en place d'un médiateur du crédit à l'automne dernier a permis d'améliorer un peu les choses. Asticotées par les 400 limiers de cette cellule

tarde à se rétablir

de choc dirigée par l'ex-patron des commissaires aux comptes René Ricol, les banques ont été contraintes de lâcher du lest. Près de 4 000 entreprises ont ainsi pu être sauvées de la faillite (sur les 10 000 qui se sont adressées à la cellule) et plus de 70 000 emplois ont été préservés. De même, les 10 milliards d'euros offerts par Nicolas Sarkozy à l'organisme public Oséo, qui soutient les PME en apportant sa garantie pour les prêts bancaires, vont-ils permettre à pas mal de sociétés de s'en sortir. Mais cette bouffée d'oxygène est loin de suffire. «Dans l'ensemble, la situation

reste très compliquée pour nos adhérents», assure Jean-Eudes du Mesnil, le délégué général de la CGPME. De fait, selon les dernières enquêtes de la Banque de France, près d'une entreprise sur quatre rencontre aujourd'hui des difficultés pour se financer.

Encore ce chiffre n'est-il qu'une moyenne. Car la réalité est bien plus désastreuse dans les secteurs durement frappés par la récession. Les banquiers en auraient «blacklistés» une bonne douzaine, parmi lesquels l'imprimerie, l'automobile, le BTP, la restauration, ou encore le nautisme. «Dans ces bran-

ches, au moins 40% de nos membres ont vu leur découvert réduit en moyenne de 30%, sans aucune analyse de compte», s'étrangle Jean-Guilhem Darré, le délégué général du Syndicat des indépendants. Même une société en plein essor comme Technicarbone, qui cartonne actuellement en Chine avec ses catamarans de compétition, a récemment fait les frais de cette politique. Pas plus tard qu'il y a deux mois, elle s'est retrouvée interdite bancaire pour un découvert à la Banque populaire de... 500 euros.

Non seulement les organismes prêteurs rechignent à financer les entreprises, mais, lorsqu'ils avancent de l'argent, c'est presque toujours à des conditions draconiennes.

D'abord, ils sont loin d'avoir répercuté la baisse des taux pratiquée ces derniers mois par la Banque centrale européenne (les primes de risque ont quasiment triplé sur les prêts). Ensuite, ils exigent des emprunteurs un apport initial nettement plus élevé que par le passé. «La mise de départ peut atteindre 40% du total, contre 25 à 30% auparavant», témoigne Jean-Philippe Deltour, l'un des associés de Créditrelax, un courtier en crédit pour les entreprises.

Enfin et surtout, les garanties demandées frisent désormais le délire. En sus de la résidence principale du dirigeant, les banques incluent de plus en plus souvent dans leur couverture les biens de la famille. Et certains n'hésitent pas à exiger le transfert du compte bancaire du conjoint dans leurs livres. «Pour un simple prêt de 600 000 euros, HSBC m'a carrément demandé une garantie personnelle de 300 000 euros, plus 300 000 de la part de mon époux, ainsi que l'obligation d'avoir des comptes créditeurs pendant dix ans!», s'étonne Geneviève Roy, gérante d'un hôtel à Paris et par ailleurs vice-présidente de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). «Lors-

qu'on est prêt à en payer le prix, il n'y a aucun problème pour trouver de l'argent», résume Richard Cordero, le délégué général de l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE), en précisant que les grosses sociétés font aussi les frais de cette politique restrictive.

Les assureurs-crédit, à leur tour, étrangent les petits patrons

La situation est d'autant plus catastrophique que les assureurs-crédit - qui protègent les entreprises contre les risques d'impayés - taillent eux aussi à la hache dans leurs garanties, sans prendre la peine d'analyser les comptes ni même d'informer les sociétés concernées.

Dans le seul secteur des travaux publics, le volume des garanties aurait baissé de moitié, selon la Fédération. Et ce n'est pas plus brillant ailleurs. Du coup, non seulement des milliers d'entrepreneurs rayés de la liste doivent désormais payer cash tout ce qu'ils achètent, mais de nombreux fournisseurs voient leurs ventes s'effondrer faute de clients solvables. «Je rencontre de plus en plus de PME en grande difficulté financière à cause de ce mécanisme diabolique», se désespère William Trouvé, de la CGPME de Charente-Maritime. «Près d'une société sur deux qui nous contacte pour des problèmes de trésorerie est en fait victime des assureurs-crédit», confirme René Ricol, plus que jamais décidé à leur mener la vie aussi dure qu'aux banquiers.

Parviendra-t-il à les faire céder? Il faut l'espérer. Car c'est au moment du redémarrage de l'activité, quand leur trésorerie sera encore plus fragile, que les entreprises auront le plus besoin d'être aidées. «Si les financements ne suivent pas à ce moment-là, la reprise risque de prendre du retard», prévient Denis Ferrand, directeur adjoint de COE-Rexecode.

Sandrine Trouvelot ♦

DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES POUR LES ENTREPRISES

Incapable de trouver les **150 000 €** nécessaires à son développement, le groupe Le Temps des arts graphiques a été placé en procédure de sauvegarde depuis mars dernier.

Lâché par la BNP, le CIC et la Banque populaire de Lorraine, le Grand Hôtel de Gérardmer, qui emploie **49 salariés**, est passé à deux doigts de la faillite.

En dépit de son carnet de commandes plein, le fabricant de voiliers rapides Technicarbone vient d'être interdit bancaire pour un découvert à la Banque populaire de **500 €**.

Bien que ses ventes aient progressé de 10% depuis l'année dernière, la société de compléments alimentaires Vecteur Santé ne parvient pas à trouver les **150 000 €** dont elle a besoin.

Face au refus des banquiers de lui prêter **300 000 €**, le fabricant de lunettes Tym Liglio a dû faire appel à une association d'aide aux PME pour lancer ses montures interchangeables.



« La situation s'est améliorée ces derniers mois, mais de nombreux adhérents ont encore beaucoup de mal à trouver des financements »